

Justificatif généré le 28/12/2022

Support de parution :



Date de parution : 28/12/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000006196_2022-12-13
N° d'annonce : 7501JAL20220000006196_2022-12-13

CESAR

Société par actions simplifiée

16 rue des Halles, 75001 Paris

R.C.S. : Paris 812 258 085

Activité : Restauration sous toutes ses formes, vente à emporter et/ou livraison.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 13 décembre 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.